



**PROFESSIONNALISATION
DES RÉFÉRENTS MOBILITÉ
EUROPÉENNE/INTERNATIONALE
DANS LES ORGANISMES DE
FORMATION PAR APPRENTISSAGE.**

5 compétences visées articulées *autour de 7 modules*

Compétence 1

Organiser et gérer un projet de mobilité européenne/internationale

Module 1 : Elaborer un projet de mobilité

Module 2 : Mettre en œuvre un projet de mobilité

Compétence 2

Utiliser les cadres réglementaires de la mobilité européenne/internationale

Module 3 : Agir dans un cadre réglementaire approprié

Compétence 3

Communiquer dans une langue étrangère

Module 4 : Communiquer en anglais dans le contexte d'un projet de mobilité

Compétence 4

Assurer la cohérence du projet de mobilité européenne/internationale avec le parcours pédagogique

Module 5 : Définir les modalités pédagogiques de la mobilité

Module 6 : Mobiliser les dispositifs adéquats de description, de valorisation et de reconnaissance des acquis d'apprentissage de la mobilité

Compétence 5

Participer activement à la valorisation d'une action de mobilité européenne/internationale

Module 7 : Contribuer à la mise en œuvre des actions de valorisation du projet de mobilité

Un parcours à la carte pour les référents mobilité

► **Possibilité de suivre tout ou partie des modules** en fonction de l'expérience dans la fonction et des besoins de professionnalisation exprimés.

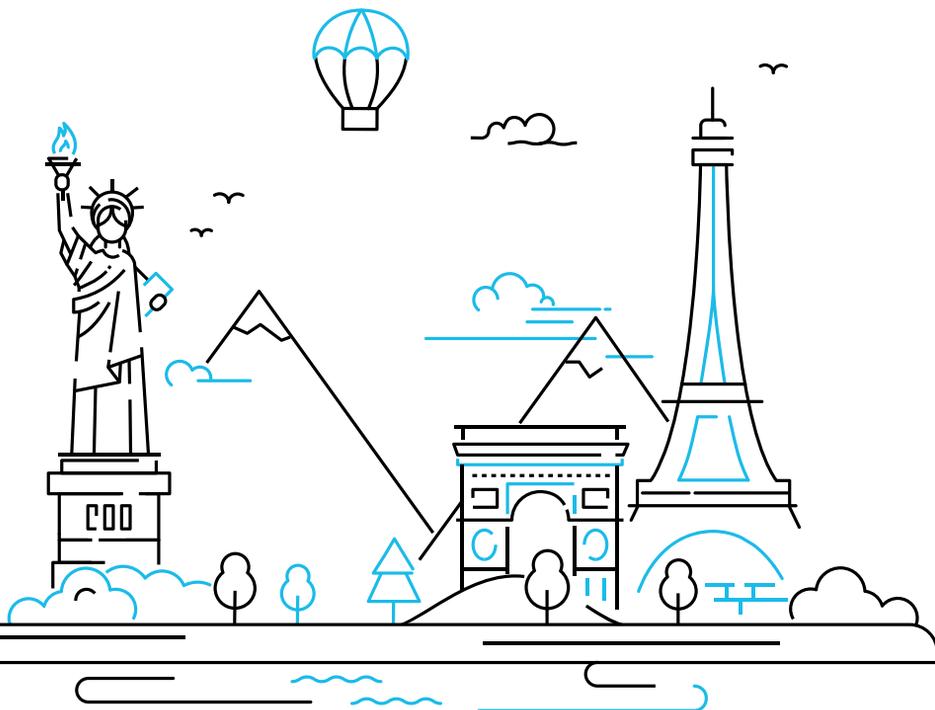
Un dispositif « clé en main » pour les organismes de formation par apprentissage

- **Flexibilité du programme** en fonction du profil du référent mobilité ;
- **Mise à disposition d'un kit pédagogique** contenant l'ensemble des documents supports (référentiels, guide de présentation, notes de cadrage et procès-verbal de validation des compétences, etc.) indispensables pour s'approprier le contenu et dispenser les modules et d'une mallette pédagogique dédiée aux intervenants ;
- **Un parcours de professionnalisation construit** et testé par des acteurs de terrain.



Des modalités pédagogiques adaptées

- ▶ **34h de contenu pédagogique ;**
- ▶ **« Blended-learning » :**
7h30 en présentiel / 26h30 en distanciel (synchrone et asynchrone) ;
- ▶ **Des contenus accessibles en ligne** (sous forme de capsules numériques) via la plateforme e-learning du réseau d'appartenance de l'organisme de formation ;
- ▶ **Des modalités d'apprentissage interactives et variées** (cours, ateliers, vidéos, exercices de mise en situation, quiz, etc.)



Objectif

▶ Mettre à disposition **un parcours de professionnalisation modulaire** visant à développer les compétences du personnel des organismes de formation par apprentissage qui assure tout ou partie des tâches liées à la fonction de référent mobilité européenne/internationale.

Qui sommes-nous ?

▶ Ce parcours a été **conçu par des acteurs de l'apprentissage**, réunis dans un groupe de travail coordonné par l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Ces structures promeuvent, développent et encouragent l'intégration de la mobilité européenne et internationale dans les parcours de formation des apprentis.

Pourquoi ?

- ▶ **Une évolution du cadre législatif** (loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018) pour les organismes de formation par apprentissage, qui implique un effort d'investissement en compétences dans les personnels dédiés à la mobilité des apprentis ;
- ▶ **Un nouveau programme Erasmus 2021-2027** avec un budget en nette augmentation pour faire bénéficier au plus grand nombre d'apprentis d'une période de formation professionnelle à l'étranger ;
- ▶ **Une volonté de contribuer à la reconnaissance et la valorisation** de la fonction de référent mobilité européenne et internationale dans les CFA ;
- ▶ **Une ambition de faire émerger une communauté** de référents mobilité, pour mener des projets de qualité concourant au développement des compétences professionnelles et transversales des apprentis.





Les partenaires

POUR EN SAVOIR PLUS,

n'hésitez pas à contacter l'une des structures partenaires.



gatma.profrefmobeuro@gmail.com



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.

Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Crédits photos : Shutterstockimages . Avril 2021.